

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS

Canada : \$1.50.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$2.00 (10 fr.).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

VIN DE MESSE

CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août. 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »



CASAVANT FRERES

...FACTEURS D'ORGUES...

Saint-Hyacinthe, Qué.

Au delà de 550 orgues ont été construites par cette Maison, dont 88 à 4 claviers, 147 à 3 claviers, 416 à 2 claviers, etc. ...

Les plus remarquables sont celles de
l'église Saint-Paul, Toronto. (Les plus grandes du Canada
L'université de Toronto.
L'église du Saint-Nom-de-Jésus, Maisonneuve
L'église Notre-Dame, Montréal.
L'église Saint-Jean-Baptiste, Montréal
La cathédrale de Montréal.
La basilique de Québec
La basilique d'Ottawa.
La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré
Le Grand Opéra de Boston.
L'église Saint-François-Xavier, New York.
La cathédrale de Trois-Rivières.
La cathédrale de Chicoutimi.
La cathédrale de Nicolet.

A MM. LES CURÉS

VOUS AVEZ BESOIN DE...

\$10,000

\$25,000

\$50,000

\$100,000 ?

*Pour votre église, votre presbytère,
votre école?*

Adressez-vous à nous, nous pouvons vous obtenir ces sommes à d'excellentes conditions.

Nous payons comptant et préparons les procédures nécessaires

Versailles, Vidricaire, Boulais, Ltée.
MONTREAL

Représentants

HAMEL & MACKAY, NOTAIRES

198, rue St-Jean, QUÉBEC. Tél. 4455

REMP LISSEZ ET ADRESSEZ-NOUS LA FORMULE SUIVANTE :

à le 191
MM. HAMEL & MACKAY, notaires,
Québec.

Messieurs,

Veillez donc m'adresser, sans obligations de ma part, les conditions pour un emprunt de \$..... dont

a besoin la { *fabrique de*
c. scolaire de.....

Signature.....

Adresse.....

Toux, Rhumes, Bronchites, Grippe, disparaissent
rapidement après quelques doses de

=TAROL=

le spécifique à base de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et autres
médicaments efficaces, le meilleur remède connu contre toutes
les affections des voies respiratoires.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

3

Si vous êtes Fatigués, Surmenés, Epuisés, Neu-
rasthéniques, vous trouverez dans

“BROMA”

“Tonique pour les nerfs”

le reconstituant par excellence de l'organisme
en détresse. Il répare les pertes, tonifie et régé-
nère le système nerveux.

En vente partout.—Dr Ed. Morin & Cie., Limitée, Québec, Can.

Pour vous rétablir rapidement après une attaque de Grippe ou de
toute autre maladie déprimante, rien n'égale le

=VIN MORIN=

CRÉSO-PHATES

C'est le salut des convalescents, des anémiques, des neu-
rasthéniques et des poitrinaires.

En Vente Partout.

DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada.

4

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PÈRE

FABRICANT DE CIERGES BOUGIES, CHANDELLES
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LEVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 31
National 188

Bureau · 52 rue St-Pierre Téléphone 283
Résidence: 15, rue Ste-Julie

CHARLES GAGNON
AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES
FEU, VIE, ACCIDENTS,
MARINE, Etc.

J.-E. LIVERNOIS

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS
Produits Chimiques, Remèdes
Brevetés, Parfums, Etc., Etc.
RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,
CANADA.

MATTE & MATTE

COMPTABLES

Vérification (Audition) — In-
ventaire — Préparation de bilan —
Fidél-commis — Administration de
biens de succession — Perception
— Compromis entre Débiteurs et
Créanciers — Liquidation de fail-
lite.

88, rue St-Pierre,
QUÉBEC.

POUR CONVENIR A TOUTES LES BOURSES

Nous vendons le CHARBON DUR au sac de 100 lbs
Et le CHARBON de BOIS " CASTOR " au minot.
PRIX CONVENABLES.

CHARCOAL SUPPLY Co. OF QUEBEC, LIMITED.

Département de Québec.

LEO GAUDRY,
Gérant.

92, rue St-Roch.

Téléphone : 3320.

LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserve : Deux millions deux cent mille piastres.



Ces COFFRETS D'ÉPARGNES sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt D'UN DOLLAR; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE.

RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en VINGT ET UN ANS, la jolie somme de \$1751.91, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargne :

Ans	\$5.00	\$10.00	\$15.00	\$20.00	\$25.00	\$30.00
	PAR MOIS					
1	\$ 60.95	\$121.92	\$182.91	\$243.91	\$ 304.87	\$ 365.85
2	123.73	247.51	371.51	495.17	618.93	742.79
3	188.41	376.89	565.48	754.08	942.49	1129.97
4	255.05	510.19	765.48	1020.73	1275.88	1530.97
5	323.72	647.53	971.53	1295.48	1619.25	1948.06
6	394.44	789.06	1183.30	1578.53	1978.05	2367.61
7	467.30	934.76	1405.49	1870.13	2387.55	2864.90
8	542.37	1084.92	1627.79	2170.56	2713.06	3265.59
9	619.70	1239.61	1859.89	2490.07	3099.94	3719.30
10	699.38	1398.98	2099.01	2798.94	3488.40	4198.05
11	781.47	1563.17	2345.38	3127.43	3906.09	4690.77
12	866.04	1732.38	2599.66	3481.45	4332.12	5198.37
13	953.17	1906.86	2869.66	3861.45	4787.92	5721.35
14	1042.83	2086.13	3130.03	4173.67	5216.88	6269.06
15	1135.38	2271.09	3407.55	4544.43	5679.41	6873.10
16	1230.64	2461.64	3698.49	4942.95	6156.93	7398.91
17	1328.78	2657.95	3995.01	5317.67	6649.85	7974.00
18	1429.87	2860.19	4291.48	5722.99	7152.00	8583.91
19	1534.03	3068.55	4604.08	6139.15	7673.65	9266.15
20	1641.35	3283.21	4926.15	6568.61	8210.45	9952.29
21	1751.91	3504.35	5257.95	7011.09	8763.46	10615.90

MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

\$ 5.00 ou moins	2 ans
de 5.00 à \$10.00	5 "
de 10.00 à 30.00	10 "
de 30.00 à 50.00	15 "

Beaucoup de nos clients et les personnes généralement ignorantes de l'existence de ce service chez nous, même à celui des Postes et des Messageries (Express), il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

JOS.-P. OUELLET

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLOMÉ : "A. A. F. A." — et — MEMBRE DE L'I. E. A. C.

SPÉCIALITÉ: ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC

Téléphone 177

GARAND & THIBAUT,

DORFÈRES,
ARGENTEURS
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage
— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Spécialités : OUVRAGE GARANTI. Une visite est sollicitée

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Constituée en corporation par une loi du Parlement, le 7 juillet 1900)

SIÈGE SOCIAL: 7 et 9, Place d'Armes, MONTREAL

Capital autorisé \$2,000,000.00
Capital payé et surplus au 31 Déc. 1917 . . . \$1,750,000.00
Actif total, au delà de \$1,600,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: L'hon. Sir **HOMER DUN LAPORTE, C.T.**,
de la Maison Laporte, Martin (Libé), administrateur
du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Président: **M. W. F. CARRLEY**, Capitaliste.
Vice-Président et gérant général: **M. TARDIEUX**
Bisvieux.

M. G. M. ROYDNEY, Vice-Président de la
"Canadian Pacific Railway Co."

LIONEL NADON BARREAU, C. L., et ministre de
l'Agriculture, président de la Cie de Pulpe de
Chicoutimi.

M. L.-J.-O. BRACORMIN, de la Librairie
Bouchard (Libé).

M. M. CHEVALIER, Directeur général du Cré-
dit Foncier Franco-Canadien.

54 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.
Lettres de crédit circulaires pour toutes les parties du monde.

BUREAU DE CONTRÔLE

(Commissaires-Conseillers)

Président: **Hon. Sir ALEXANDRE LAUREN**, se-
igneur en chef de la Cour du Banc du Roi.

L'hon. **N. FÉROUSAC**, Ministre des ports
et de la province de Québec, administra-
teur de la "Montreal Light, Heat & Pa-
wer Co."

M. S.-J.-B. BOISSARD, Président de la Com-
pagnie de papier Rolland.

SUCCEURSALES DE QUÉBEC :

93 RUE ST-PIERRE **LÉON T. DESRIVIÈRES, GÉRANT.**
BOULEVARD LANGELETT **A. ALPH. FUGÈRE, GÉRANT.**

Bovril pour la cuisine d'été. --

Les cuisiniers, qui connaissent leur
affaire, se servent du BOVRIL tout
le long de l'année. BOVRIL est la meilleure vian-
de sous la forme la plus commode. Une cuille-
rée ici et là fait un monde de différence dans la
saveur des soupes et des sauces. Ne restez ja-
mais sans BOVRIL à la cuisine.



SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 705. — Quarante-Heures, 705.

Partie officielle : Les retraites pastorales de 1919, 706.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : La lettre des Evêques de France, 706. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Levée du corps, 710 ; Lettre de Son Eminence, 711. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 711. — VARIÉTÉS : Le petit baptiseur, 714 ; Saint Hyacinthe, le Saint-Sacrement et la Sainte Vierge, 716. — LES LIVRES, 717.

Bulletin social : FAITS ET ŒUVRES : Un fait, 719.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 13 juillet. — V ap. Pent. SOL. DU SACRÉ-COEUR DE JÉSUS
Lundi, 14. — S. BONAVENTURE, év., conf. et doct.
Mardi, 15. — S. HENRI I, empereur et conf.
Mercredi, 16. — N. D. DU MONT CARMEL, *dbl. maj.*
Judi, 17. — S. ALEXIS, conf.
Vendredi, 18. — S. CAMILLE DE LELLIS, conf.
Samedi, 19. — S. VINCENT DE PAUL, conf.
Dimanche, 20. — VI ap. Pent. Du dim.

QUARANTE-HEURES

13 juillet, St-Nicolas ; Sacré-Coeur de Jésus de Québec. — **15,** St-Henri. — **16,** St-Edouard de Lotbinière. — **17,** St-Gilbert ; St-Eugène. — **18,** Ste-Agathe. — **20,** St-Maxime.

PARTIE OFFICIELLE

LES RETRAITES PASTORALES DE 1919

La première retraite pastorale aura lieu du 3 au 9 août. Tous les curés, *sans exception*, ainsi que les aumôniers, devront y assister depuis le dimanche soir jusqu'au samedi suivant. Ils devront, au besoin, s'assurer d'avance les services de jeunes prêtres pour le temps de leur absence.

La seconde retraite aura lieu du 25 au 30 août. Tous les vicaires, professeurs du séminaire et des collèges, missionnaires diocésains sont tenus d'y assister depuis le premier jour jusqu'au dernier.

C'est au séminaire et non ailleurs que tous les membres du clergé doivent faire la retraite.

L'examen écrit des jeunes prêtres aura lieu, au séminaire, le 25 août, à 9 heures du matin.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LA LETTRE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

I

Cette Lettre très belle, dont le texte a paru au dernier numéro de la *Semaine religieuse*, est un document lumineux. Elle arrive à une heure des plus graves, où la France héroïque, victorieuse d'un barbare ennemi, doit panser ses plaies encore saignantes et relever ses ruines. La France, sentinelle avancée de notre Occident, est aujourd'hui une grande blessée. A cette blessée qui attend le bon Samaritain, il faut verser, avec le baume qui apaise le feu des meurtrissures corporelles, les lumières qui consolent et qui relèvent. La France, et le monde ébranlé par le terrible cataclysme, aboutissement de séculaires erreurs, ont besoin de ce double réconfort.

C'est pourquoi, après avoir salué comme il convenait " *le triomphe du droit* ", " *assuré par la victoire de nos armes* ", les évêques de la France catholique et missionnaire s'appliquent

immédiatement à rappeler à la société française égarée par l'inférial sophisme le code des vérités nécessaires à une régénération effective et durable.

Avec un courage apostolique, ils proclament que la société, pour vivre et reprendre sa marche normale, doit être chrétienne, et qu'une société chrétienne est seulement celle-là qui reconnaît et respecte d'abord les droits de Dieu, les droits du Christ et ceux de son Église.

À l'encontre d'un vague déisme contredit par la législation et la conduite quotidienne des peuples, et en face de l'athéisme officiel osant afficher une orgueilleuse indépendance, ils soutiennent qu'il y a un Dieu créateur, maître souverain du monde. Ce Dieu est bien vivant, et il tient sous sa main l'univers. C'est pourquoi les peuples, tout comme les individus, lui doivent leur obéissance et leur culte. *“ Ils ne peuvent se déclarer neutres à son égard sans manquer au plus important de leurs devoirs. ”* Que penser, alors, de ces esprits timides et bornés qui, par libéralisme ou par le plus inopportun des opportunismes, n'ont rien de plus pressé, lorsqu'ils ont à s'affirmer dans un débat public sur une question fondamentale, que de cacher, avec leur drapeau, le point de vue divin ?

Dieu étant le maître du monde, *“ tout pouvoir vient de lui et n'est ”*, de ce fait, *“ qu'une lieutenante de souveraineté ”*. Voilà une vérité primordiale qu'il ne faut cesser d'opposer à la doctrine extrêmement funeste de la souveraineté du peuple et à tous les débordements de la démocratie révolutionnaire. Cette vérité condamne pareillement la théorie païenne — que nous voyons réapparaître et qui a plus d'un point de liaison avec l'erreur précédente — d'après laquelle l'État serait la source de tous les droits, la fontaine de tous les pouvoirs. Les États doivent donc savoir que *“ leur autorité n'est ni illimitée ni indépendante ”*, mais qu'*“ elle est subordonnée ”* à celle de Dieu. *“ Leurs lois doivent se conformer à sa loi ; contre ses droits, ils ne peuvent rien faire qui soit légitime et obligatoire en conscience. ”*

*

* *

L'humanité ignorante et coupable avait besoin d'être rachetée et tirée des ténèbres de l'erreur. C'est pourquoi *“ Dieu a*

envoyé sur la terre Jésus-Christ, son Fils, vrai Dieu et vrai homme”, et lui a donné tout pouvoir au ciel et sur la terre. Toutes les nations appartiennent au Christ “*par droit de création*” et “*par droit de rédemption*”. “*Tous les peuples ont donc l'obligation de croire en lui et d'observer les préceptes de son Évangile.*”

Que cette parole est dure ! s'exclament, comme autrefois, certains disciples du Christ, les peuples farcis de préjugés et livrés à leurs passions. Et pourtant, la parole de Dieu ne passe point. Dieu, dans sa prescience infinie, savait qu'un jour la chrétienté, jusque là sans déchirure, se romprait et qu'une portion, hélas ! trop nombreuse du troupeau du Christ suivrait l'exemple terrifiant des anges rebelles. Il savait que, à partir de cette révolte aux conséquences infinies dans tous les domaines de l'idée et de l'action, les peuples subiraient une crise d'indépendance et de libéralisme plus terrible que tous les malheurs précédents réunis, et malgré cela, — et afin qu'un indéfectible phare restât aux hommes et aux peuples persévérants ou convertissables, — il voulut que son Évangile fût la loi de tous les hommes et de tous les peuples. Il est donc faux que l'erreur et la vérité aient des titres à une faveur égale, que le mal ait autant de droits que le bien. Il n'y a qu'une religion vraie, la religion chrétienne, et “*les États, tout en pouvant user de tolérance*” — mais d'une tolérance qui n'absout pas l'erreur, bien au contraire — “*à l'égard des autres cultes, doivent la protéger, la défendre et en favoriser la propagation*”.

“*Pour continuer son œuvre parmi les hommes, Jésus-Christ a institué son Église, qui est le royaume de Dieu sur la terre.*” Cette Église, c'est l'Église catholique. À l'encontre de l'erreur libérale et du dogme régalien de la suprématie de l'État, les évêques de France proclament courageusement que l'Église est “*une société parfaite, possédant en elle-même et indépendamment de toute autorité humaine les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement de sa mission*”. Épouse et mandataire du Christ, “*elle a droit à la même obéissance que Jésus-Christ*”. Elle est une reine, et non pas une esclave. Et l'aberration des peuples voués à la multitude confuse des sectes ne peut rien contre cette royauté imprescriptible.

Le Pape, son chef, est, dès lors, “*la plus haute autorité morale qui soit en ce monde*” : “*il a droit*” — et nulle spoliation, nulle

loi des *“ faits accomplis ”* ne peuvent effacer ce droit — *“ à une situation indépendante, sûre, honorée, en rapport avec sa dignité et sa mission ”*.

L'Église est distincte, il est vrai, de la société civile, laquelle est préposée à l'ordre temporel ; mais de tout ce qui précède, il résulte rigoureusement que *“ la condition normale de leurs rapports est la concorde et l'aide mutuelle ”*. Parce que l'homme a, avant tout, un âme immortelle à sauver et que l'ordre temporel, ordonné par Dieu à la réalisation plus facile de l'ordre spirituel, ne peut lui contredire, il s'ensuit que l'État, quel qu'il soit, et même s'il lui prend fantaisie d'afficher, contre tout droit, son incroyance, n'est pas déchargé du *“ devoir d'entretenir avec l'Église des relations de justice et de bienveillance et de sauvegarder toutes ses libertés : liberté de sa hiérarchie, de son ministère, de son enseignement, de son culte ; liberté de la vie religieuse, sans nulle diminution de leurs droits civiques pour ceux qui en font profession ; liberté de posséder les biens temporels, qui lui sont indispensables pour vivre et pour agir ”*.

“ Le régime de la séparation de l'État d'avec l'Église est ” — par conséquent — *“ de soi contraire à l'ordre voulu de Dieu ”*. Voilà ce qu'il faut proclamer, à l'encontre d'une coutume sectaire que la démocratie révolutionnaire est en passe de rendre universelle. L'état idéal, que disons-nous ! l'état normal d'une société remplissant tout son devoir, c'est celui qui se voit encore en quelques pays, aussi rares que fortunés, où la religion catholique est reconnue et proclamée officiellement religion d'État. Si cette règle est devenue, hélas ! la trop timide, et presque honteuse, exception, la faute n'en doit être imputée ni à l'Église ni à la sévérité d'un seul vrai Dieu qui veut être servi et honoré de la façon qu'il a lui-même prescrite, mais à la malice des hommes et à la perfidie de leurs institutions.

“ Si ” donc *“ certaines circonstances semblent l'imposer ”* (la séparation), elle *“ doit se faire selon les règles de la justice, et l'État reste toujours tenu de respecter les droits et les libertés de l'Église ”*. Et l'État est toujours très largement payé de cette protection qu'il accorde à l'Église, puisque toute l'action de celle-ci n'a d'autre but que de faire fleurir dans la société, avec l'obéissance et toutes les vertus, *“ les bonnes mœurs, l'ordre et la paix ”*.

“ *L'Église*”, continue la Lettre des évêques de France, “ *reconnait tous les pouvoirs régulièrement constitués. Elle s'accommode de toutes les formes politiques, pourvu que soient respectés les droits dont elle est la gardienne, et la liberté de son ministère.*”

Du point de vue, en effet, où l'Église est placée, toute la question est là. Un régime politique qui, par ses principes directeurs ou sa constitution, contredirait au bien et à l'ordre spirituels ne mériterait plus le même crédit qu'un autre fondé sur le respect du principe d'autorité, — appliqué d'abord en faveur de l'Église, — et sur les indications fournies par la nature essentielle et les besoins primordiaux de toute société soucieuse de se mettre, par ailleurs, en règle avec les desiderata du sens commun.

Il resterait à voir quelles applications la Lettre collective de l'épiscopat français fait de tous ces principes fondamentaux dans la vie familiale, dans la vie civique et dans la vie sociale. Nous remettons cette étude au prochain article.

LÉO PELLAND.

LITURGIE ET DISCIPLINE

LEVÉE DU CORPS

Q.— Je vois dans le compte-rendu d'un journal, qu'à des funérailles très solennelles, le prêtre qui a fait la levée du corps était accompagné de diacre et de sous-diacre. N'est-ce pas contre les rubriques ?

R.— Vous avez parfaitement raison, le diacre et le sous-diacre parés ne doivent pas accompagner le prêtre qui fait la levée du corps. Voici ce que dit de Herdt à ce sujet : “ Le célébrant doit être revêtu du surplis et de l'étole noire, et il peut aussi revêtir par-dessus la chape noire. Les autres clercs sont revêtus du surplis. Le diacre et le sous-diacre revêtus des habits sacrés ne sont point employés selon la disposition du Rituel Romain qui, dans le cas, exclut les vêtements sacrés non rappelés ici : Tous se couvrent la tête de la barrette.” (Vol. II, VIe partie, No 31, III). L'excellent de Amicis (*Cæremoniale parochorum*, vol. II, page 63), à propos du cortège des funérailles, enseigne ce qui suit : “ *Præcedent confraternitates ; postea clericus aquam benedictam et aspersorium deferens ; tum crux parochialis ; regulares in habitu religionis proprio bini bini ; tum clerus in superpelliceo ac tandem parochus supra cottam nigram stolam deferens,*

vel cum pluviali pariter nigri coloris supra superpelliceum, non vero supra albam, etiamsi missam immediate sit celebraturus (D. 3035 ad. I) ; absque assistentibus dalmatica ac tunicella paratis (D. 2915 ad VIII), nulla obstante consuetudine (D. 3066 ad II)."

LETTRE DE SON ÉMINENCE

Archevêché de Québec, le 18 juin 1919.

Monsieur J.-N. Gastonguay,
Président du Comité "Dieu et Patrie."
Québec.

Bien cher Monsieur,

J'apprends avec plaisir que, par les soins de quelques hommes d'œuvres sociales et bienfaisantes de Québec, il s'est formé un comité destiné à recueillir des fonds pour l'Œuvre de la nouvelle Préfecture apostolique de l'Ontario-nord, confiée par le Saint-Siège à Monseigneur Hallé, et que ce Comité, constitué sous le beau nom "Dieu et Patrie" et placé sous votre présidence active, veut se mettre de suite à la besogne.

Votre entreprise, Monsieur le Président, est très louable. Elle vise, tout à la fois, la propagation de la foi du Christ et le développement de notre cher pays. Elle a toute mon approbation. Je vous autorise à faire appel, dans toutes les paroisses de mon diocèse, au zèle patriotique des prêtres qui les dirigent et à la charité reconnue et inlassable des fidèles.

Cet appel, j'en suis sûr, sera partout favorablement accueilli. Donner pour fonder, dans notre patrie canadienne, des paroisses catholiques nouvelles et des diocèses nouveaux, c'est une générosité non seulement religieuse et méritoire, mais apostolique.

Agréé, cher M. Gastonguay, avec mes vœux sincères pour le succès de votre souscription, l'expression de mes meilleurs sentiments.

† L.-N. card. BÉGIN,
Archevêque de Québec.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

La Société Saint-Vincent de Paul. — Dimanche le 29 juin, a été célébré à Québec, avec grande pompe le centième anniversaire de la naissance du fondateur de la Société Saint-Vin-

cent de Paul au Canada, feu le docteur Joseph-Louis Painchaud. La cérémonie a commencé le matin par une messe solennelle chantée dans la chapelle du Patronage, côte d'Abraham, par le R. P. Desrousseau, supérieur général des Frères de Saint-Vincent de Paul, assisté par les RR. PP. Béhal et Plamondon, comme diacre et sous-diacre. Le sermon fut donné par le R. P. Colmein, vicaire-général des Frères de Saint-Vincent de Paul.

Le soir, dans la salle du Patronage, sous la présidence de Mgr J. Hallé, préfet apostolique de Hearst, M. C.-J. Magnan, président général de la Société Saint-Vincent de Paul au Canada, a donné une causerie sur la vie et les œuvres du docteur J.-L. Painchaud.

Après la causerie, M. Magnan présenta les hommages de la Société Saint-Vincent de Paul à Mgr Hallé, aumônier général de la Société depuis quatre ans, qui est forcé d'abandonner sa charge pour consacrer tout son zèle à la nouvelle préfecture apostolique de l'Ontario-Nord. Après la réponse de Mgr Hallé et quelques bonnes paroles du R. P. Desrousseau, il y eut à la chapelle du Patronage, bénédiction du Saint-Sacrement et vénération de la relique de Saint-Vincent de Paul.

Basilique du Sacré-Cœur. — Le jour de la fête du Sacré-Cœur, à deux heures de l'après-midi, une belle démonstration religieuse avait lieu au siège canadien de l'Archiconfrérie de Prière et de Pénitence, à Bergerville, près Québec. Son Éminence le cardinal Bégin y a béni un autel en bois d'un travail très artistique, offert au sanctuaire du Sacré-Cœur par un groupe de prêtres des États-Unis, et y a chanté le salut solennel. Son Éminence était accompagnée de MM. les chanoines Gagné et Miville, qui lui servaient de diacre et de sous-diacre. Mgr Hallé, préfet apostolique de Hearst, sir Charles Fitzpatrick, lady Fitzpatrick et quelques amis de l'Œuvre assistaient à cette cérémonie.

Durant le Salut du T. S. Sacrement le Livre d'Or du Sacré-Cœur contenant les noms de tous les Associés de l'Armée Réparatrice, était exposé dans le sanctuaire. Une liste de 15,078 nouvelles âmes y avait été inscrite pour la fête du Sacré-Cœur. Ce dernier enrôlement fait monter à plus de 100,000 le chiffre total des Associés canadiens.

Après le salut le R. P. Marie-Clément exprima ses remerciements à Dieu pour les fécondes bénédictions qu'en si peu de temps Il a fait tomber sur l'Œuvre de Montmartre au Canada, puis présenta à Son Éminence une supplique dont les considérants se terminent par le vœu suivant :

“ Qu'à Québec, un sanctuaire spécial soit élevé au Sacré-Cœur de Jésus, sanctuaire qui deviendrait le lieu de ralliement, le

but de pèlerinages, de prières publiques et de réparations officielles pour les membres de l'Archiconfrérie de Prière et de Pénitence d'abord, mais aussi pour toutes les âmes qui veulent glorifier le Sacré-Cœur."

En réponse, Son Éminence dit sa joie des succès consolants que l'Archiconfrérie de Prière et Pénitence a remportés au Canada ; elle dit combien elle appréciait et bénissait les efforts de ceux qui ont travaillé à son développement : elle souhaite une prospérité grandissante à cette Œuvre si opportune et si nécessaire à l'heure présente pour le plus grand bien religieux et social du Canada.

Le Cardinal souligna ensuite avec quelle joie il tenait à bénir aussi le grand projet d'une basilique en l'honneur du Sacré-Cœur à Québec ; il daigna même exprimer sa pensée dans un écrit signé de sa main, daté de la fête même du Sacré-Cœur et qu'il laissa au R. P. Directeur, à l'issue de la cérémonie.

Voici cette lettre :

"En cette fête du Sacré-Cœur de Jésus, 27 juin 1919, c'est de tout cœur que je bénis, approuve et encourage le magnifique projet d'érection, à Québec, d'un sanctuaire spécial en l'honneur du Sacré-Cœur, suivant le désir que m'en exprime le Directeur de l'Archiconfrérie de Prière et de Pénitence, au nom des 100.000 Associés canadiens de la dite Archiconfrérie.

"Je recommande de toute mon âme et avec instance l'exécution de ce dessein grandiose à l'attention et à la générosité des Prêtres, des âmes religieuses et de tous les fidèles qui aiment le Sacré-Cœur.

"Je vous bénis, cher Père et je suis heureux de bénir par avance tous ceux qui vous aideront à réaliser ce magnifique projet : *Adveniat regnum Sacratissimi Cordis Jesu.*

"(Signé) L.-N. card. BÉGIN,

"27 juin, 1919,

Archevêque de Québec.

Fête du Sacré-Cœur."

Quand Son Éminence eût cessé de parler, Mgr Hallé sollicita la permission, au pied de l'autel du "Montmartre canadien" et en la présence du Pasteur vénéré de l'Église de Québec, de faire la Consécration au Sacré-Cœur de Jésus de sa Préfecture apostolique de l'Ontario-nord ; ce qu'il fit d'une voix émue et en termes éloquentes.

Jour d'actions de grâces. — A l'occasion de la signature du traité de paix, le Gouvernement canadien a proclamé dimanche, le 6 juillet, jour d'actions de grâces dans tout le Dominion. Nous lisons dans la proclamation officielle l'arrêté suivant :

“ ATTENDU qu'il a plu au Dieu tout-puissant de mettre fin à la dernière grande guerre si sanglante dans laquelle Nous étions engagé contre l'Allemagne et ses Alliés, il Nous semble opportun qu'un jour devrait être choisi comme Jour d'Actions de Grâces général,—

“ EN CONSÉQUENCE, adorant la divine Bonté, Nous avons jugé à propos, par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, de choisir dimanche, le sixième jour de juillet prochain, par tout le DOMINION du Canada, comme Jour d'Actions de Grâces général au Dieu tout-puissant pour Sa grande miséricorde ; et Nous prions tous Nos féaux sujets par tout le Canada d'observer ce dit jour en conséquence.”

Pour se conformer à cette proclamation du Gouvernement, Son Éminence le Cardinal Archevêque, par un avis du secrétaire de l'Archevêché, en date du 4 juillet 1919, a prescrit que ce sixième jour de juillet, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, après la messe principale, on chantât le *Te Deum* avec les versets et l'oraison.

Ordination. — Dimanche matin, le 6 juillet, dans l'église de Saint-Apollinaire, Son Éminence a élevé à la prêtrise M. l'abbé Wilfrid Moreau, enfant de la paroisse. A la cérémonie d'ordination qui eut lieu à la grand'messe paroissiale, Son Éminence était assistée de M. l'abbé Elias Roy, du Collège de Lévis, comme prêtre assistant, et de MM. les abbés J.-O. Roy et M.-L. Belleau, comme diacres assistants. MM. les abbés Emile Turmel et Chs.-E. Blais, remplissaient les fonctions de diacre et de sous-diacre d'office. M. l'abbé C. Lemieux, supérieur du Collège de Lévis, prononça le sermon. Dans le chœur on remarquait MM. les abbés J. Vaillancourt, curé de la paroisse, Th. Grégoire et J. Tardif, du Collège de Lévis.

Pour l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur. — La vente de charité qui a eu lieu mardi, le 1er juillet, au bénéfice de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, a été couronnée d'un beau succès. La recette dépassera un millier de piastres.

VARIÉTÉS

LE PETIT BAPTISEUR

Dans une ville de la Birmanie, deux petits patens fréquentaient une école dirigée par les Frères de la Doctrine chrétienne.

Ils étaient âgés de dix et de huit ans, et se nommaient Rodis et Oulio. Leur père occupait une situation aisée et les envoyait

à l'école française ; mais il ne voulait pas que la religion chrétienne leur fût enseignée. Les deux petits frères pourtant le désiraient beaucoup ; ils assistaient aux leçons de catéchisme que donnaient les maîtres et la grâce de Dieu éclairait leur intelligence, en touchant leurs jeunes cœurs.

Un soir, qu'après la classe tous deux revenaient au logis en suivant un charmant sentier fleuri à travers la campagne, l'aîné dit à son frère :

— C'est bien triste que père ne veuille pas nous permettre de nous faire chrétiens. Cependant, moi, *je veux* aller au ciel avec Jésus. Si j'étais en danger de mort, promets-moi de me baptiser.

— Je te le promets, répondit avec sérieux Oulio, mais toi, tu vas me promettre d'en faire autant que moi, si j'étais aussi en danger de mort.

— Bien sûr, je te le promets ; mais c'est moi qui mourrai le premier, puisque je suis l'aîné.

— Cela ne prouve rien ; notre petite voisine, qui n'avait que trois ans, est morte longtemps avant sa mère, puisque celle-ci vit encore. Enfin, c'est entendu, je ferai ce que tu désires.

— Et moi de même pour toi.

L'affaire étant ainsi convenue, les deux petits frères se mirent à bavarder de choses et d'autres avec la gaieté de leur âge.

Or, quelques semaines après cette conversation, Rodis tomba gravement malade ; bientôt les jours de l'enfant furent comptés.

Il sentit venir la mort et l'accepta avec une fermeté étonnante ; mais profitant d'un moment où il était seul avec son frère, il l'appela.

— Oulio, dit-il, je me sens bien mal, mon cœur s'en va.

— Oh ! fit le pauvre petit, effrayé, tu ne crois pas que tu vas mourir !

— Mais si, je le crois, j'en suis même presque sûr et je sais que le médecin le croit aussi, je l'ai bien entendu qui disait à notre père qu'il n'y avait plus rien à faire. Tu te rappelles ce que tu m'as promis. Oulio ? Tu vas me baptiser.

— Oh ! oui sûrement, fit l'enfant.

— Seulement, dépêche-toi, avant que père ne revienne.

Sur la table était placé un vase de porcelaine contenant de l'eau fraîche. Oulio le saisit et baptisa son frère comme il l'avait entendu expliquer au catéchisme.

— Merci, murmura Rodis quand Oulio eut terminé, maintenant je suis content.

Et penchant la tête de côté, avec un doux sourire, il mourut.

Son frère le contempla sans frayeur et presque avec envie :

— Il est bien heureux, se dit-il à lui-même, il est allé voir Jésus. Et il s'agenouilla près du lit.

Quelques minutes après, le père rentra et s'étant aperçu de la mort de son fils, poussa de grands gémissements ; puis se tournant vers Oulio, il lui commanda d'aller chercher un bonze pour dire les prières des morts.

Mais le petit baptiseur était maintenant rempli de courage.

— Ce n'est pas un bonze qu'il faut aller chercher, père, dit-il, c'est un *swami* (nom qu'on donne dans le pays aux prêtres catholiques), Rodis était chrétien.

Et il conta ce qu'il avait fait.

Le pauvre païen entra d'abord dans une violente colère, puis il finit par se calmer.

— Père, reprit alors Oulio, puisque Rodis est mort catholique, il faut qu'il soit enterré avec les catholiques, ne pensez-vous pas ?

— Fais ce que tu voudras, répondit le père, avec une douceur inaccoutumée.

Oulio s'empressa de profiter de la permission et courut à l'école raconter ce qui s'était passé. Les bons Frères se chargèrent de l'enterrement. On donna à la cérémonie toute la magnificence possible. Tous les enfants de l'école accompagnèrent le corps, ainsi que les petites filles de l'école des Sœurs, vêtues et voilées de blanc. Oulio marchait en tête du cortège, portant un grand lis à la main. La pompe et la poésie de la cérémonie religieuse firent sur le pauvre père une impression profonde.

En revenant du cimetière, il dit à Oulio qu'il pouvait se faire catholique, lui aussi, quand il voudrait. Lui-même, touché de la grâce, se convertit. Il fut baptisé en même temps que son plus jeune fils, peu après la mort du petit Rodis.

[*L'Etoile Noëliste.*]

SAINT HYACINTHE, LE SAINT-SACREMENT ET LA SAINTE VIERGE

Depuis cinq années, saint Hyacinthe prêchait l'Évangile avec de grands succès dans la ville de Kiev, en Russie. Après y avoir fondé un couvent de l'Ordre de saint Dominique, il s'appretait à retourner en Pologne, où l'appelaient de nouveaux labeurs.

Le jour même où il devait partir, il célébrait le saint Sacrifice, quand le bruit se répandit soudain qu'une invasion de Tartares mettait la ville dans un péril imminent. C'était en 1241.

Les Frères du couvent, frappés de terreur, accourent auprès de saint Hyacinthe, qui était encore à l'autel, et s'écrient :

“ O bienheureux Père, c'en est fait de nous ! Fuyons en hâte pour échapper aux violences des infidèles ! Ils brisent déjà les portes du monastère ! ”

Le Saint garde ses vêtements sacrés, prend dans le tabernacle le saint Sacrement s'enfuit avec ses frères. Comme il allait sortir de l'église, emportant son précieux trésor, une statue de la Très Sainte Vierge en albâtre, très grande et très pesante, l'appelle d'une voix forte et lui dit :

“ Hyacinthe, mon fils, c'est donc ainsi que tu fuis la fureur des Tartares, et que tu m'abandonnes à leurs outrages et à leurs insultes ? ”

Le saint Prêtre, prétextant sa faiblesse pour porter une statue aussi lourde, celle-ci lui dit :

“ Prends-la toujours, car mon Fils, que tu portes, te rendra ce fardeau léger. ”

Alors le Saint, tenant d'une main le Corps sacré du Sauveur, prend de l'autre la statue de la Vierge, qui lui semble aussi légère qu'un roseau. Et la troupe des serviteurs de Dieu, marchant à la suite de son bienheureux Père, traverse saine et sauve les hordes ennemies qui ravagent la ville.

Arrivés sur les bords du Borysthène (aujourd'hui le Dniéper), ils ne trouvent point de barque. Sans hésiter, saint Hyacinthe bénit les flots avec les deux précieux gages qu'il porte, et les fugitifs traversent le fleuve en marchant sur les eaux.

Par un miracle frappant, le Borysthène, malgré la rapidité de son cours, garda longtemps l'empreinte des pas du serviteur de Dieu. Au moment de sa canonisation, de nombreux témoins affirmèrent, sous la foi du serment, que le prodige durait encore.

La statue de Marie, que la vertu du divin Sacrement avait rendue si légère, reprit sa pesanteur primitive, quand le Saint l'eut déposée dans son église de Cracovie, où elle a toujours été, depuis, entourée d'une vénération souvent récompensée par des miracles.

P.-E. COUET

[*Les miracles historiques du Saint-Sacrement.*]

LES LIVRES

A.-L. MASSON. *Le Maître est là et il l'appelle*. Visites au Saint-Sacrement appropriées à différentes époques de l'année. Lyon-Paris (Librairie Emmanuel Vitte). Vol. in-18 de 214 pages. Prix : 2 frs 50 (majoration temporaire de 20%).

L'auteur de ce volume — un maître de la piété intelligente et substantielle — ne songe nullement à faire oublier les *Visites* de saint Alphonse de Liguori, où tant d'âmes viennent encore alimenter leurs méditations eucharistiques. Mais n'est-ce pas surtout du très saint sacrement de l'autel que l'on pourrait dire : *numquam satis* ? Aussi bien, cet ouvrage ne fait double emploi avec aucune des nombreuses publications sur le même sujet. Venant après ses *Méditations eucharistiques*

destinées à éviter la routine dans l'usage de la communion fréquente, dont le succès s'affirme de plus en plus, le nouveau livre de A.-L. Masson ne sera pas moins bien accueilli par les âmes pieuses qui aimeront, en compagnie d'un guide expérimenté, à suivre le divin Rédempteur, à la cèche, au désert, au calvaire, à Béthanie, pour mieux entendre ses enseignements et se pénétrer plus profondément de son amour.

Pensions des armées de terre et de mer. Loi du 31 mars 1919, et tableaux annexes. Editions de la "Documentation Catholique", 5, rue Bayard, Paris-VIIIe. Brochure de 16 pages, à deux colonnes. Prix : 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 10.

Cette brochure contient le texte de la loi française du 31 mars 1919, modifiant la législation des *Pensions des armées de terre et de mer* en ce qui concerne les décès survenus, les blessures reçues et les maladies contractées ou aggravées en service.

RENÉ DUNY ET MARCEL LELEUX. *La Torpille souterraine.* Paris (Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard). Vol. in-12, oblong, de 208 pages, de la nouvelle série Bijou. Prix : 1 franc ; port, 0 fr. 15 ; relié, 2 francs ; port, 0 fr. 25

La Torpille souterraine est, avant tout, un roman d'aventures, dans le genre des belles œuvres du capitaine Danrit. Petits et grands le liront avec plaisir, le reliront avec un plaisir toujours plus grand et en assureront le succès.

Le Pape et la France. Discours de S. S. Benoît XV (6 avril 1919), à l'occasion de la future canonisation de Jeanne d'Arc. Paris (Maison de la Bonne Presse). Tract de 4 pages, in-8° à deux colonnes. La douzaine, 0 fr. 35 ; port, 0 fr. 10 ; le cent, 2 fr. 50 ; port 0 fr. 35.

Le moment ne saurait être mieux choisi pour la diffusion de ce tract, afin de faire connaître davantage les sentiments du Pape : S. S. Benoît XV les a exprimés dans ce discours qui fut, à plusieurs reprises, couvert par les applaudissements de l'auditoire, malgré les règles du protocole.

CH. DODEMAN. *La rose de Provins.* Paris (Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard). Vol. de 96 pages, couverture en couleur (No 74 de la collection des Romans populaires). Prix : 0 fr. 40 ; port 0 fr. 10. Abonnement à 12 numéros, 5 francs. 90.

Au moment où tous les cœurs s'apprêtent à célébrer la canonisation de Jeanne d'Arc, on lira avec intérêt le roman qui vient d'écrire M. Dodeman sur les événements qui se déroulent en France dans la première partie du XVe siècle. Écrit dans une langue très agréable, ce roman se distingue par un exposé fort vivant et une érudition de très bon aloi. On y rencontre des figures très sympathiques, et les coupables parviennent eux-mêmes à se faire aimer par la loyauté avec laquelle ils rachètent leurs crimes. La lecture en est agréable, le but moral. C'est assez pour que tous nos lecteurs éprouvent du plaisir à le parcourir et surtout à le propager.

BULLETTIN SOCIAL

FATTS ET ŒUVRES

UN FAIT

Au cours d'une série d'articles sur *la Vie paroissiale à Rome* parue dans *les Nouvelles Religieuses* nous avons noté le fait suivant :

UNE ŒUVRE OUVRIÈRE

Tandis que, grâce à Pie X, se réorganisait à Rome la vie paroissiale une agglomération nouvelle naissait sur le "Subaventino" autour de l'antique église de Saint-Sabbas, entre le Testaccio et l'Aventin.

En 1907 "l'Instituto delle Case popolari" y avait construit des petites *villini* de deux étages comprenant cinq chambres, une cuisine, des caves, avec un jardin de deux cents mètres carrés dont le loyer fut fixé à quarante ou cinquante francs par mois, puis de grands immeubles comprenant de vingt à trente appartements loués, chacun à vingt-cinq francs par mois.

BEAU CHOIX !

Les dirigeants de l'"Instituto" en grande majorité francs-maçons, ne pouvaient manquer de voir à placer dans ces logements leurs amis.

Le nouveau quartier de Saint-Sabbas prit ainsi, en naissant une physionomie tout anticléricale et les premières tentatives pour y pénétrer reçurent un accueil des plus significatifs.

Le nouveau quartier s'était peuplé surtout de familles jeunes composées du père et de la mère et de quelques petits enfants. Personne n'y accomplissait ses devoirs religieux.

TRISTE SITUATION

Au Carême de 1911 il y eut une petite mission dans l'église de Saint-Sabbas : quinze jours de prédication auxquelles assistèrent de douze à quinze hommes se terminèrent par une dizaine de communions et comme protestation, par l'organisation du Cercle anticlérical "Subaventino." Cinquante chefs de famille en furent les fondateurs.

À Pâques, le Curé du Testaccio — dont relève le Subaventino — vint, suivant la tradition bénir les maisons. Il trouva la route barrée par une bande d'anticléricaux...

DON GUILIO DE ROSSI

En 1912, un jeune prêtre est envoyé à ce troupeau désemparé : don Giulio de Rossi, ecclésiastique des plus cultivés, qui, pour se

donner aux âmes par le sacerdoce, avait renoncé quelques années auparavant, à une carrière universitaire pleine de promesses.

Cinquante personnes assistent à sa messe.

“ L'ALTRA CAMPANA ”

Don Giulio de Rossi, ne se décourage pas. Il multiplie les efforts, les industries, surtout il fonde le bulletin paroissial *l'Altra Campana* qu'il n'était pas loin de considérer comme la première œuvre de sa paroisse. L'illustre Pierre l'Ermite ne pense pas autrement de l'utilité du Bulletin Paroissial.

PREMIER RÉSULTAT

Deux ans plus tard, le dévoué Curé pouvait constater que l'hostilité religieuse était morte à Saint-Sabbas

Sans doute, comme il l'observait lui-même, le quartier n'avait pas changé essentiellement de composition en ces trois années. Mais “ sa caractéristique générale ” au point de vue religieux, se déplaçait nettement vers l'indifférence...

Si ce n'était pas encore la conversion complète, au moins ces trois ans d'intelligent apostolat pastoral avaient rendu au quartier de Saint-Sabbas, la liberté religieuse. On avouera que briser le joug anticlérical, c'est un bon résultat. Le reste viendra maintenant plus facilement.

SIMPLE RÉFLEXION

Ce que le *Bulletin Paroissial* a conquis ailleurs,—la liberté religieuse — dans votre pays ne pourra-t-il pas la conserver ?

Si ailleurs le Bulletin Paroissial a pu briser le joug anticlérical, n'avons-nous pas raison de penser qu'en notre pays il peut l'empêcher de naître ?

A DES TAUX USURAIRES

Le juif Paulus, disait que pour eux les Juifs, l'argent dépensé dans la presse est placé à des taux usuraires.

Les Juifs s'y connaissent en placement monétaires. Ils ont raison. Si la publicité ne parait pas rapporter immédiatement, à la longue, elle donne des résultats merveilleux.

UNE CLEF DE VOUTE

Un chef socialiste disait que la presse est la clef de voute de toute organisation, qui veut vivre. Pourquoi le Bulletin Paroissial ne deviendrait-il pas la clef de voute de toutes les œuvres paroissiales ?

E. V. L., ptre.

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le
31 décembre 1918 - - - - - \$1,463,440.43

ANNÉES	SECTIONS	SOCIÉTAIRES (Actifs)	PENSIONS	ACTIF
31 déc 1909	45	1,880	5,205	\$ 16,461.94
31 " 1911	224	14,228	30,910	170,670.80
31 " 1913	249	24,492	47,957	423,745.31
31 " 1915	455	32,155	61,468	772,698.99
31 mars 1919	591	42,136	78,598	1,520,315.53

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Siège Social : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";
M. X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : M. Stanislas Côté, Bergerville, Québec.

UN BON CONSEIL

Pour contribuer au succès d'une bonne œuvre, tout en épargnant de l'argent, les Fabriques et les Communautés religieuses ne sauraient mieux faire que d'accorder leur patronage à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur à Québec. Elles trouveront là, en plus d'un vin de messe approuvé par l'autorité diocésaine, des hosties confectionnées avec le plus pur froment.

Grandes, 60c. le cent — Petites, \$1.50 le mille

Ainsi que plantes et fleurs naturelles, pour ornementation d'autel et décoration d'église.

Tous y trouveront encore des petits "Manuels du Sacré-Cœur de Jésus", publiés avec l'approbation de Son Éminence le cardinal Bégin, pour la modique somme de :

25c. l'unité — \$2.75 la doz — \$20.00 le cent

Une commande est sollicitée.

HOTEL-DIEU DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Fd. 2007.

Avenue du Sacré-Cœur

QUÉBEC, P. Q.

TANQUAY & LEBON

Architectes et Evaluateurs

20, RUE D'AIGUILLON

Téléphone 1466.

QUEBEC.

JOBIN & PAQUET

**FERBLANTIERS
- PLOMBIERS -**



72-76, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Eclairage au Gaz et à l'Electricité, Téléphone et Sonneries Electriques, Systeme de Chauffage à Eau-Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Electricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moirés, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et sontanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands, or et argent.

FONDÉE AU CANADA EN 1886

TELEPHONE 7178

F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickleurs sur articles métalliques.

372, RUE SAINT-JEAN

QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Doreure argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

VIN DE MESSE "PUREZA"

Certificats d'authenticité et de pureté
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée
584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTES ŒUVRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS
pour tous les cas d'Amétropie

95, rue Saint-Joseph, - - - QUÉBEC

En vente

L'Image du Sacré Cœur de Loublande

Cette image est imprimée en douze couleurs et reproduit fidèlement l'aquarelle originale, dans sa merveilleuse inspiration, peinte par une religieuse sur les indications de Claire Ferchaud, la Voyante de Loublande.

Format pour livre 0.05 l'unité 0.50 la douz. \$3.50 le cent.

Moyen format, 10 x 16, \$0.75 l'unité.

Grand format, 17 x 25, \$1.50 l'unité.

Frais de poste en plus.

Les promesses du Sacré Cœur expliquées, par le R. P. Jos. E. Freceon. Nouvelle édition en français. Un volume de 450 pages et plus de 50 belles illustrations approuvées par Son Eminence le Cardinal Bégin. Cet ouvrage a pour but de propager la dévotion au divin Cœur de Jésus et d'aider par sa vente à de bonnes œuvres telles que missions et collège apostolique. Se procurer un ou plusieurs volumes et les faire circuler donnera aux souscripteurs un titre spécial à la "onzième promesse". Prix \$1.75 l'exemplaire, franco \$1.85.

Près de 1100 volumes vendus en quelques mois !

LA LIBRAIRIE GARNEAU

47, rue BUADE - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS
GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.

ATELIERS DE VITRAUX ARTISTIQUES



POUR EGLISES ET
RESIDENCES



TRAVAIL DU
MEILLEUR GOUT



*Sur demande l'on sou-
met aux intéressés
dessins et prix.*



B. LEONARD

53, rue St-Jean
QUÉBEC.

J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5602

QUÉBEC.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES. — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc.
Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER

PICARD & DUQUET

ENR

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

LES FOURRURES De Chez

HOLT, RENFREW & Co., Limited

SONT LES MEILLEURES

RUE BUADE



QUÉBEC

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,
A QUÉBEC

RIOUX & PETTIGREW

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de
maisons d'éducation et de membres du clergé.

Nous donnons des bas prix pour Thés et Cafés achetés par les
communautés religieuses

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES
Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC:

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.
ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.
JACQUES-CARTIER, coin des rues St-Joseph et Caron.
ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.
BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.
LIMOILOU, Coin 4ième Avenue et 5ième rue.

SUCCURSALES A LEVIS:

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).
RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres.
les succursales suivantes : **ST-ROCH, ST-SAUVEUR, JACQUES-CARTIER, ST-JEAN-BAPTISTE, LIMOILOU**
et **LÉVIS RUE EDEN**

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et aux SUCCURSALES pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles.